

Tournoi NATIONAL B de Joué-Lès-Tours

Le club du Tennis de Table de Joué-lès-Tours organise les vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 Mai 2017, un Tournoi National B à :

Joué-Lès-Tours, Salle Jean BIGOT et Gymnase Jean Pierre MATARAZZO
Rue Jean MONNET – 37302 JOUÉ LES TOURS.

Ce tournoi National B est ouvert aux licencié(e)s munis de la licence traditionnelle validée de la FFTT. Le tournoi est homologué, (N° /2015-B). Les résultats seront comptabilisés de la 2^{ème} phase de la saison 2016 / 2017.

Article 1 : Tableaux, horaires, droits d'engagement, récompenses.

L'épreuve comprendra 16 tableaux au total : 3 le Vendredi, 8 le Samedi et 5 le Dimanche.
La dotation globale du Tournoi s'élèvera à **4900€**.

Le nombre de places dans chaque tableau respecte la répartition suivante :

- les tableaux 3, 8 et 16 seront limités à 24 joueurs.
- les tableaux 2 et 4 seront limités à 48 joueurs.
- les tableaux 5, 6, 7, 9, 10, 12, 13, 14 et 15 seront limités à 96 joueurs.
- les tableaux de Coupe Davis (tableaux 1 et 11) seront limités à 32 paires de joueurs.

Clôture du pointage 45 minutes avant le début de chaque tableau. Aucun retard ne sera toléré.

Vendredi 19 Mai										
Série		Fin du pointage	Début du tableau	Paiement anticipé *	Paiement sur place	Vainqueur	Finaliste	1/2 finalistes	1/4 finalistes	Nombre de places
1	Coupe Davis 2400 pts	18h15	19h	12,00 €	14,00 €	80,00 €	40,00 €	20,00 €		32 paires
2	500-1299 pts	19h45	20h30	7,00 €	8,00 €	60,00 €	30,00 €	15,00 €	lots	48
3	Loisirs - Non licenciés		20h30		5,00 €	lots	lots	lots	lots	24

Samedi 20 Mai										
Série		Fin du pointage	Début du tableau	Paiement anticipé *	Paiement sur place	Vainqueur	Finaliste	1/2 finalistes	1/4 finalistes	Nombre de places
4	500-999 pts	8h15	9h00	7,00 €	8,00 €	60,00 €	30,00 €	15,00 €	lots	48
5	500-1599 pts	9h15	10h00	7,00 €	8,00 €	100,00 €	50,00 €	25,00 €	10,00 €	96
6	500-1199 pts	10h15	11h00	7,00 €	8,00 €	60,00 €	30,00 €	15,00 €	lots	96
7	500-1899 pts	11h45	12h30	7,00 €	8,00 €	120,00 €	60,00 €	30,00 €	10,00 €	96
8	Jeunes -18ans 500-899 pts	11h45	12h30	5,00 €	6,00 €	lots	lots	lots	lots	24
9	500-1399 pts	13h15	14h00	7,00 €	8,00 €	80,00 €	40,00 €	20,00 €	10,00 €	96
10	500-2099 pts	14h45	15h30	7,00 €	8,00 €	180,00 €	90,00 €	50,00 €	20,00 €	96
11	Coupe Davis 3400 pts	20h45	21h30	12,00 €	14,00 €	100,00 €	50,00 €	30,00 €		32 paires

Dimanche 21 Mai										
Série		Fin du pointage	Début du tableau	Paiement anticipé *	Paiement sur place	Vainqueur	Finaliste	1/2 finalistes	1/4 finalistes	Nombre de places
12	500-1699 pts	8h15	9h00	7,00 €	8,00 €	100,00 €	50,00 €	25,00 €	10,00 €	96
13	500-N°450	9h15	10h00	7,00 €	8,00 €	230,00 €	120,00 €	60,00 €	30,00 €	96
14	500-2099 pts	10h45	11h30	7,00 €	8,00 €	180,00 €	90,00 €	50,00 €	20,00 €	96
15	Toutes Séries Messieurs	12h15	13h00	8,00 €	9,00 €	500,00 €	250,00 €	120,00 €	60,00 €	96
16	Toutes Séries Dames	12h15	13h00	8,00 €	9,00 €	250,00 €	120,00 €	60,00 €		24

Aucune inscription sur place (sauf pour les Coupe Davis).



*Si un tableau est rempli à moins de 50 %, les dotations seront de 70 % de la dotation de départ.
Si un tableau est rempli à moins de 33 %, les dotations seront de 50 % de la dotation de départ.
Si un tableau est rempli à moins de 20%, le tableau peut être annulé par l'organisation et le JA.*

Article 2 :

Les inscriptions devront parvenir avant le **jeudi 18 Mai à 19h00 par courrier, email (tournoi.tjoue@gmail.com) ou téléphone (06.31.65.92.86 - répondeur)**. Le paiement anticipé donne droit à une réduction sur les inscriptions. En ce qui concerne les règlements par chèque, ceux-ci **devront parvenir avant le Lundi 15 Mai inclus**. Les chèques (à l'ordre du TT Joué) seront à envoyer à l'adresse suivante :

**Tennis de Table de Joué lès Tours
BP 237
Rue Jean Monnet
37302 Joué lès Tours Cedex**

Article 3 : **Ouvertures de salle**

Vendredi : 17h00

Samedi, Dimanche : 7h00

Au moment du pointage **présentation obligatoire de la licence 2016-2017 phase 2**, et paiement des tableaux (sauf si paiement anticipé par chèque).

Article 4 :

Tous les tableaux de simple se joueront par poule de 3 uniquement, 2 qualifiés par poule, puis tableau final à élimination directe.

En ce qui concerne le tableau Loisirs - Non licenciés, tous les joueurs accéderont au tableau final, qui se déroulera en classement intégral.

Pour les Coupes Davis, tableau final unique à élimination directe. Changement de formule possible en fonction du nombre de joueurs dans le tableau.

Article 5 :

Les féminines sont autorisées à participer dans tous les tableaux de simple et de Coupe Davis, excepté dans le tableau Toutes Séries Messieurs du Dimanche.

Les Benjamins ne sont pas autorisés à participer aux tableaux séniors Messieurs et Dames, sauf ceux qui remplissent les deux conditions suivantes :

- participer au Critérium Fédéral Nationale 1 ;
- satisfaire aux examens médicaux demandés par le médecin Fédéral.

Article 6 :

Chaque joueur pourra s'inscrire :

- aux deux tableaux du Vendredi
- à 3 tableaux le Samedi et à 3 tableaux le Dimanche (La Coupe Davis étant considérée comme un tableau).

Pour le tableau Non Licenciés, il sera demandé une souscription à une licence PASS Tournoi (comprise dans le prix).

Article 7 :

Une tenue de sport correcte sera exigée dans les aires de jeu (cf. Règlements FFTT). Les balles seront fournies par les organisateurs. Elles devront être restituées aux juges-arbitres de la compétition à chaque fin de partie, en même temps que les feuilles de partie et le crayon. 2 minutes d'adaptation avant chaque partie.



Article 8 :

La clôture du **pointage se fera 45 minutes avant le début de chaque tableau**. Tout joueur non pointé à cette échéance sera déclaré forfait et ne pourra réclamer le remboursement du tableau concerné. Le tirage au sort du tableau sera effectué à l'issue du pointage.

Article 9 :

L'organisateur du Tournoi, Monsieur Romain GUILLOT, aura les pleins pouvoirs pour régler l'ensemble des litiges et prendre toutes les décisions s'imposant.

Le Juge-Arbitre du Tournoi est Monsieur Bernard THIBERT, Juge-Arbitre 3^{ème} Degré.

Article 10 :

Tout joueur ayant un comportement inadéquat perturbant le bon déroulement du Tournoi se verra exclu de celui-ci et envoyé devant la Commission de Discipline compétente. Il ne pourra toucher aucune dotation à laquelle il pourrait prétendre.

Article 11 :

Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de pertes, vols ou autres incidents se déroulant durant le Tournoi.

Article 12 :

Des buvettes (intérieure et extérieure) seront à la disposition de tous les joueurs et visiteurs. De plus des aires de consommation seront mises en place. En conséquence il sera **strictement interdit** de consommer et de manger dans les salles, que ce soit dans les aires de jeu comme dans les tribunes. Seules les bouteilles d'eau seront tolérées aux abords des aires de jeu. Des régulateurs de salle veilleront à la bonne application de cet article.

Article 13 :

Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches. Pour les tableaux de Coupe Davis, les rencontres se dérouleront au meilleur des cinq parties (2 simples, 1 double, 2 simples), avec arrêt au score acquis.

Article 14 :

En cas de désistement, pour être remboursé, celui-ci devra intervenir au moins 24h avant le début du ou des tableaux concernés.

Nous vous attendons avec plaisir à notre Tournoi de Joué lès Tours.